

L'écho de Perrouse



Le journal municipal de la commune de Perrouse et Villers le temple

Juin 2013

n°11

L'édito du Maire

Où en sommes-nous ?

La vie du village a été perturbée par des actes de vandalismes qui interpellent nos concitoyens.

Il fut un temps où l'école de la République enseignait le respect des personnes, le respect des biens, le respect de la tranquillité d'autrui.

Le respect des personnes commençait par le respect des personnes plus âgées ou ayant une fonction (prêtre, instituteur, maire)

Quand les parents enfreignent ces règles, il n'est pas étonnant que les enfants les imitent.

Pourquoi les parents n'autorisent-ils pas le vacarme, les dégradations, la consommation d'alcool sur leur propre propriété, dans leur cour, sur leurs pelouses ?

Pourquoi certains s'évertuent-ils à tondre leur pelouse les après-midi des dimanches et jours fériés ?

En publiant un arrêté municipal pour tenter de remédier à ces désagréments, je suis à contre-courant de « Mai 1968 » où il était interdit d'interdire.

Votre Maire, « vieux con aux idées archaïques » selon certains, mais fier de ses valeurs, vous souhaite un bel été et de bonnes vacances avec le respect qui vous est dû

Le Maire
Roland GASTINE



**Les enfants de Perrouse
se reconnaîtront-ils ?**



Cérémonie du 08 mai 2013

La présence des éléments du 19^{ème} régiment de Génie avec prise d'Armes et remise de décorations a donné un éclat particulier à cette manifestation.

Le colonel commandant le 19^{ème} régiment du génie a particulièrement remercié le Conseil Municipal et la population pour l'accueil chaleureux qui a été réservé à son personnel.



Fermeture de la mairie

Le secrétariat de la mairie sera fermé du 29 juillet au 19 août inclus. Une permanence des élus aura lieu les samedis de 10h à 11h.



S.S.I.R.O.



(Syndicat Scolaire Intercommunal des Rives de l'Ognon)

Séjour découverte dans les Vosges et en Auvergne

Au mois de mai, les élèves de quatre classes du pôle éducatif ont réalisé comme prévu leur séjour découverte, qui a lieu tous les trois ans.

Précédemment, j'avais déjà évoqué le financement de ces classes découvertes, je ne reviendrai donc pas sur le sujet, si ce n'est pour évoquer, à nouveau le bel engagement des enseignants et des parents d'élèves tout au long de l'année pour organiser des manifestations qui rapportent un pécule en complément des subventions et des participations demandées aux familles.

Les classes de Mme Thomas et de Mme Raoul sont parties du 21 au 24 mai à Arrentès de Corcieux, commune située dans les Vosges en région Lorraine. Les classes de Mme Tourdot et de M. Coutelle sont parties du 13 au 17 mai à Tence en Auvergne. Voir photo et carte en dernière page.

Les élèves ont de 5 à 11 ans, il n'est pas toujours simple de quitter ses parents pour quelques jours à cet âge ! Pas toujours simple non plus pour les parents de laisser leurs enfants partir... C'est pourquoi, les enseignants ont préparé les élèves en choisissant des thèmes et des albums qui ont permis aux élèves de se projeter. Pour les parents, deux réunions d'information ont été réalisées avec diaporama sur les lieux d'accueil.

Pour les plus jeunes, partis dans les Vosges, le thème de cette classe découverte était l'expression théâtrale. Pour les plus grands, à Tence, le thème était celui du cinéma.

Ces classes découvertes font partie intégrante du projet d'école qui est une approche des arts et de la culture pour une meilleure maîtrise de la langue. Elles ont plusieurs objectifs pédagogiques et particuliers, comme par exemple, rendre l'enfant capable de communiquer avec ses pairs et avec les adultes. Ainsi que de leur permettre de respecter l'hygiène quotidienne (toilettes, douche, change, mains propres avant repas).

Accompagner des élèves en sortie ou en classe découverte rend nécessaire tout un travail éducatif de la part des enseignants. Les règles de vie en collectivité, de respect de autres, de politesse sont bien évidemment transmises par les parents, les grands parents mais sont sans cesse rappelées à l'école. Supposer que cela n'est pas fait à l'école c'est dévaloriser le travail des enseignants et montrer une méconnaissance d'une société qui évolue.

« Avant, c'était bien mieux... », disent parfois les Aînés. Il est normal d'être nostalgique du passé lorsqu'il est relié à l'enfance et l'adolescence qui sont des périodes d'insouciance ! Périodes où les bêtises peuvent parfois se multiplier.

Périodes où les enfants et les adolescents ont besoin de dialogues et d'échanges pour se construire. De fermeté aussi et de rappels à l'ordre de temps en temps. Il est évident que les parents s'en chargent si on les informe de certains actes, les enseignants également et tous les adultes en général.

La société évolue, les rapports entre les générations aussi. Les jeunes ont besoin de se réunir et d'être démonstratifs pour exister, « il faut bien que jeunesse se passe », disent les plus philosophes d'entre nous. Et les Aînés aspirent à un peu plus de sérénité dans leur quotidien.

Vivre en société, c'est pouvoir concilier les aspirations de toutes les générations en acceptant que chacun y mette un du sien pour que cela fonctionne. Et la notion de respect doit être partagée par tous, le respect n'est pas à deux vitesses en fonction de son âge.

Par ces quelques mots, vous comprendrez sans doute que je considère que l'édito du Maire n'engage que lui, merci de ne pas y associer toute l'équipe municipale.

Pour permettre aux enfants d'étudier dans de bonnes conditions, le syndicat scolaire a équipé la salle de classe de M^{me} Tourdot en mobilier neuf et ergonomique.

Le projet de transfert de la compétence scolaire à la communauté de communes avance et privilégie un scénario qui peut convenir au plus grand nombre. J'en saurai plus jeudi 13 juillet car les présidents de syndicats scolaires sont conviés à une réunion à la CCPR. Je serai donc absente au conseil d'école qui a lieu le même jour à la même heure ! Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter.

La fête de fin d'année de l'école aura lieu le 5 juillet 2013, vous êtes les bienvenus, même si vous n'avez pas d'enfants ou de petits enfants scolarisés. Venez donc constater par vous-même le travail réalisé par les enseignants et le personnel du syndicat scolaire, financé en partie par vos impôts.

M-L Quelet, présidente du syndicat

Comptes administratifs

Budget Communal	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	91 250,05 €	153 431,74 €
Investissement	73 797,86 €	24 894,48 €

Budget Assainissement	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	13 238,92 €	24 433,67 €
Investissement	4 748,54 €	44 135,57 €

Les taxes des contributions directes n'ont pas été modifiées par rapport à l'année 2012.

	produit attendu
• Taxe habitation (5,04 %)	13 467 €
• Foncier bâti (9,34%)	13 450 €
• Foncier non bâti (38,14 %)	3 318 €

Les taux moyens communaux dans le département sont :

• Taxe d'habitation :	15,48 %
• Foncier bâti :	16,98 %
• Foncier non bâti :	32,75 %

La taxe d'assainissement pour l'année 2013 a été fixée, pour la part fixe, à 77 € par logement, et pour la part variable à 0,20 € par m³ d'eau consommée.

Les budgets de l'année 2013 ont été votés le 10 avril dernier :

• Fonctionnement :	108 754,52 €
• Investissement :	329 672,37 €

Budget Assainissement	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	14 488,20 €	25 692,60 €
Investissement	9 310,00 €	47 334,33 €

Les travaux envisagés se résument à la construction du cimetière intercommunal pour une prévision budgétaire de 163 250 € TTC dont 71 250 € environ pour la commune de Perrouse.

La mise sous canalisation du fossé du chemin du Paquis, est envisagée (pour réduire les inondations sur la place de la fontaine) avec un éventuel élargissement de la chaussée.

Chapelle

Les travaux concernant la réfection du toit de la chapelle de Villers le Temple sont terminés.

Toute la toiture a été refaite, y compris le clocheton, bien que non prévu à l'origine mais son état rendait l'ensemble inesthétique.

Le conseil municipal a donc pris la décision d'engager ces travaux.

Le coq, une rose des vents et un paratonnerre ont été installés.

Coût des travaux hors taxes :

Entreprise Bruet (toit)	39 879 €
Clocheton	3 851 €
Paratonnerre (matériel)	2 895 €
Paratonnerre (installation)	3 822 €
Coq	782 €
Total	51 229 €

Subventions obtenues :

Dotation équipement territoires ruraux	9 410 €
Aide sénatoriale (M. Michel)	7 000 €
Conseil Général	
• Budget 2013 (1 ^{ère} tranche)	3 534 €
• Budget 2014 (2 ^{ème} tranche)	3 534 €
Fondation du patrimoine	5 000 €
Souscription	5 918 €
Total	34 396 €

La contribution de la commune a été de 16 833,25 €

Nous remercions tous les donateurs qui ont souscrits par l'intermédiaire de la Fondation du patrimoine et en particulier Monsieur le Directeur du magasin Super U à Devecey dont la générosité a permis l'aide substantielle de la fondation. Aucune ligne de trésorerie et aucun emprunt n'ont été souscrits pour cette opération.

Dans le cadre de la rénovation du toit de la chapelle, l'enfouissement des brins de mise à la terre du paratonnerre et l'aménagement de la fontaine de Villers ont été réalisés gracieusement par l'entreprise Demoulin

« Nous n'héritons pas du patrimoine de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants »

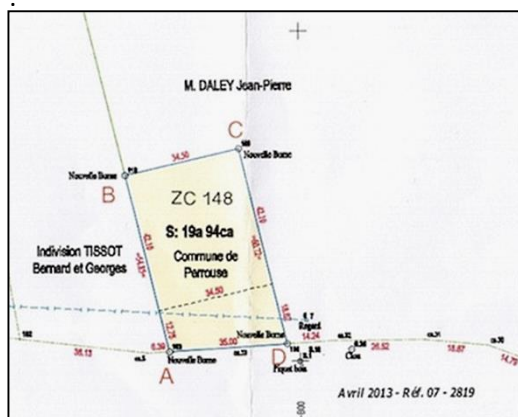
Antoine de Saint Exupéry

Cimetière de Perrouse

Le terrain pour la construction du futur cimetière pour les communes de Perrouse et Cromary est maintenant enregistré au Cadastre.

Le dossier pour l'achat de ce terrain, situé sur la commune de Perrouse a été déposé à l'étude de Maître Achard à Rioz fin mai pour procéder à l'acte de vente. Quand l'acquisition du terrain sera effective, nous procéderons à l'appel d'offre pour la construction du cimetière.

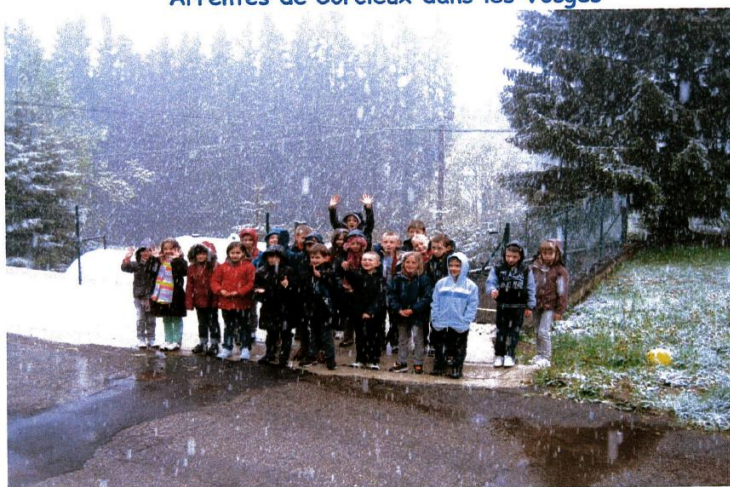
La partie financière pour Perrouse pour réaliser le cimetière a été prévue au Budget 2013 de la commune. L'acquisition du terrain est un peu longue car elle découle d'un statut particulier concernant le vendeur. Dans le prochain bulletin, nous vous précisons l'avancée des travaux et leur réalisation.



A L'assandria
Nous vous remercions pour votre contribution à nos classes de découverte. Ces séjours resteront dans nos souvenirs.

Les enfants de l'école de Perrouse
Justine *maxime* *Loïc*
Lasha *Emilie* *Clément*
Loïla et Jules *Julien*
Lucas *Lorise* *Martin*
Lauriel *Noan* *alicia*
Romane *Justin* *Maurice*
Loïc, Christine THOMAS *Juliette*

Arrentès de Corcieux dans les Vosges



Souvenir de la classe de découverte sous la neige le 23 mai 2013

Nettoyage de Printemps

5 personnes ont participé à cette opération. 5 sacs poubelles de 120 litres ont été ramassés. Nous remercions vivement les participants.

CCAS

Le voyage organisé à Kirrwiller semble avoir donné satisfaction à tous.

Un repas dansant sera organisé le 7 décembre 2013. Réservez la date.

Bruits de voisinage

Les tondeuses, débroussailluses, tronçonneuses et autres engins bruyants ne sont autorisés que durant les tranches horaires suivantes :

- En semaine : de 9h à 12h et de 14h à 19h30
- Les dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

Merci de respecter la quiétude du village.